



MONTCHAPET-MARMUZOTS

Compte rendu du : **24 février 2021**
Gymnase Boivin-18h

- I. Élection du coprésident habitant et de son suppléant
- II. Evolution du dispositif de participation citoyenne
(participation des membres des CQ à la réflexion)
- III. Budget participatif
 - Point d'étape sur les projets 2019
 - Appel à projet 2021
- IV. Temps d'échanges



Mon quartier, j'y vis, j'agis.

MONTCHAPET

PERSONNES RESSOURCES

1. Christophe BICHET absent
2. Martine LAMANDE Présente
3. Blandine LE TALLEC absente
4. Yvette LOUSTAUD Présente
5. Daniel PEGUERO Présent

JEUNE

6. Mathieu DECOURT absent

HABITANTS

7. Eric MALLET excusé
8. Pierre BLANCHET absent
9. Catherine BONNAMOUR excusée
10. Françoise CANNARD Présente
11. Gwennoline LIEVRE DOORNBOS absente
12. Lionel BULLIARD excusé
13. Anne-Sophie GHEWY excusée
14. Bernard JADOT Présent
15. Pascale JEUNET absente
16. Djillali LABRI absent
17. Denis LACASSIN absent
18. Annie BUFNOIR excusée
19. Florence LECOMTE absente
20. Guy MALFROY excusé
21. Jean-Marie SAVOLDELLI Présent
22. Charlotte MENGUS absente
23. Dominique RONDEY Présente
24. Joëlle NUSSBAUM excusée
25. Christophe VOLATIER absent
26. Marie-Jo CHAUVAUX excusée
27. Yves SEGUIN excusé
28. Jean-Max NUSSBAUM excusé
29. Michel BOURDIN absent
30. France VERET Présente

SUPPLÉANTS

1. Paulette TERKI-HASSAINE Présente
2. Carine ROUGET excusée

COLLÈGE ASSOCIATIONS-ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1. MJC Montchapet Présente
2. Association Grand Montchapet Présente
3. Lig.Inter. contre le Racisme et l'Antisémitisme absente
4. Association Les Trésors de Rackam absente
5. Association Laure et Amon Production Présente
6. Association OMBRADIPETER Présente

COLLÈGE DES ÉLUS

1. Denis HAMEAU Coprésident titulaire Présent
2. Lydie PFANDER-MENY Coprésidente suppléante Présente
3. Françoise TENENBAUM Présente
4. Henri-Benigne DE VREGILLE Présent

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

1. Jacques CARDIS Présent
2. Denis FARION Présent
3. Arnaud SCHAAL Présent
4. Anne SPINLER Présente

Lydie PFANDER-MENY se réjouit de retrouver les membres, en présentiel après plus d'un an d'interruption des commissions de quartier suite à la crise sanitaire du COVID.

Lydie PFANDER-MENY présente les nouveaux élus de la municipalité siégeant à la commission de quartier et les remercie de leur présence.

Après avoir fait l'appel des membres, Lydie PFANDER-MENY rappelle que les coprésidents habitants ayant siégé entre 2017 et 2020, n'ont pas souhaité prolonger leur mandat, Il faut donc procéder à la réélection de nouveaux coprésidents habitants.

I – ÉLECTION DU COPRÉSIDENT HABITANT ET DE SON SUPPLÉANT

Denis HAMEAU indique avoir reçu les cinq candidatures suivantes :

Candidats :

- Yvette LOUSTAUD
- Yves SEGUIN
- Catherine BONNAMOUR
- Paulette TERKI
- Vincenzo CIRILLO (de l'association OMBRADIPETER)

Lydie PFANDER-MENY donne la parole à chaque candidat pour se présenter.

Paulette TERKI souhaite être le relais des habitants et faire avancer la vie de quartier. Elle souhaite aussi porter une attention particulière sur l'enveloppe allouée à la commission de quartier dans le cadre des budgets participatifs.

Yvette LOUSTAUD, Dijonnaise réside dans le quartier depuis 30 ans. Elle précise n'avoir jamais été absente pendant les 9 ans où elle a été membre de la commission de quartier.

Yvette LOUSTAUD a déposé plus de 40 projets participatifs dont 10 ont été retenus. Elle travaille actuellement à la rédaction d'un livre de mémoires du quartier. Elle a confectionné plus de 100 masques durant la période du COVID donne beaucoup de son temps à la rédaction de courrier pour les personnes âgées du quartier. Elle dédie également son temps pour les personnes isolées en participant à des appels téléphoniques sur proposition du site voisin.fr. Elle cuisine et participe à la distribution des plats de porte à porte bénévolement.

Vincenzo CIRRILO complimente Mesdames LOUSTAUD et TERKI pour leur implication dans le quartier. Il sillonne régulièrement le quartier de Montchapet-Marmuzots, dont il souhaite le rendre encore plus attractif.

Yves SEGUIN et Catherine BONNAMOUR étaient excusés pour cette commission.

A l'issue du vote, Vincenzo CIRRILO (14 voix) est élu coprésident habitant titulaire, et Yvette LOUSTAUD (12 voix) est élue coprésidente habitante suppléante

Lydie PFANDER-MENY et Denis HAMEAU, coprésidents élus félicitent Vincenzo CIRRILO et Yvette LOUSTAUD et se réjouissent de travailler à leurs côtés dans l'optique d'améliorer pour le bien-vivre ensemble.

II – ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE – ASSOCIATION DES MEMBRES A LA RÉFLEXION

Denis HAMEAU rappelle que la nouvelle équipe municipale, par décision du conseil municipal du 16 novembre dernier, a souhaité prolonger la mandature des membres de commissions de quartier ayant siégé entre 2017/2020 en raison, notamment, de la crise sanitaire qui a eu des impacts sur la fin de la mandature et qui, selon plusieurs membres, a été inachevée. Les commissions de quartier existent depuis 2002 et ont toujours su évoluer, elles se sont construites, au fil du temps et sont devenues des instances opérationnelles.

Denis HAMEAU remercie, une nouvelle fois, les membres d'avoir accepté de « poursuivre l'aventure » pour une année supplémentaire ce qui permettra aux membres des commissions d'être associés à la réflexion sur l'évolution de la participation citoyenne. En effet, pour que la démocratie participative reste le relais d'une citoyenneté plus active, la collectivité engage, avec le soutien d'un consultant extérieur, une réflexion globale sur la participation citoyenne.

Le calendrier sera défini très prochainement avec des temps d'échanges, sous différentes formes (questionnaires, entretiens, ...) qui seront proposés aux membres des commissions de quartier qui auront le choix de s'y investir ou non.

Denis HAMEAU précise qu'il a été décidé que ce travail autour de la participation citoyenne soit efficace et organisé au regard du délai serré et la complexité du sujet des parties prenantes à intégrer à la réflexion. Faire appel à un consultant permettra de bénéficier d'une expertise et de compétences extérieures. Se faire accompagner par un consultant permettra que le travail soit construit et organisé. Il s'agit d'une réelle plus-value, d'un outil d'efficacité. Aujourd'hui, il a été souhaité que la participation citoyenne fasse l'objet d'une transition et non d'une évolution ce qui rend nécessaire son accompagnement par un tiers extérieur.

Denis HAMEAU espère une participation active sur l'évolution citoyenne de la part des membres de la commission afin de faire évoluer le dispositif.

Denis HAMEAU souhaiterait que les jeunes soient plus présents dans les commissions.

Laëtitia WOYNAROSKI indique que le travail sera effectué avec le cabinet extérieur permettra d'associer les membres des commissions de quartier qui le souhaitent grâce aux différents outils qui seront définis (entretiens, questionnaires...). Le calendrier proposé pour ce travail sera prochainement présenté aux membres des commissions de quartier.

III – BUDGETS PARTICIPATIFS

a) Projets 2019 : point d'étape

Installation d'un frigo solidaire :

Aujourd'hui, 40 frigos sont recensés en France, sous le label « Frigos solidaires » mais la crise sanitaire a particulièrement perturbé la mise en œuvre de ce projet à Dijon :

- au sein du collectif « Frigos Solidaires », certains bénévoles ont été confinés, pour certains hors de Dijon, ce qui a rendu la communication et la mise en place des projets plus difficile.
- les hôtes potentiels, commerces ou restaurants, ont subi les conséquences de cette crise avec une baisse de clients voire la fermeture prolongée de certains sites.

A ce jour donc, **aucun frigo n'a encore été installé à Dijon, dans le cadre des budgets participatifs**

Compte tenu du contexte sanitaire et des besoins des populations les plus défavorisées, qui ont été touchées de plein fouet par la crise de la COVID-19, il a été proposé que l'association poursuive ses recherches, dans chaque quartier concerné dans le but de trouver des hôtes potentiels qui accepteraient l'installation d'un frigo au sein de leur établissement (commerce, restaurant, association...)

Mise en place d'un compositeur collectif

En raison de la crise sanitaire, la mise en place du composteur collectif a été retardée, il devrait être installé courant mars.

Mise en place d'une pergola pour les jardins partagés

Lydie PFANDER-MENY précise que la MJC de Montchapet avait proposé que deux pergolas soient installées de part et d'autre de l'allée du jardin pour faire de l'ombre durant l'été aux jardiniers.

Aujourd'hui, les pergolas sont mises en place grâce au travail réalisé par la MJC et des habitants du quartier.



Fresque de la rue des fleurs

Lydie PFANDER-MENY indique que la fresque a été réalisée sur la façade du Cercle Laïque Dijonnais, situé rue des Fleurs.

Le projet de départ consistait à faire réaliser une fresque symbolisant une liane parcourant la façade du bâtiment avec des fleurs réalistes. L'esquisse de cette fresque n'a pas été validée par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Il a donc été proposé que cette fresque soit réalisée à l'entrée de la structure en accord avec le Cercle Laïque Dijonnais (CLD).

Lydie PFANDER-MENY précise que cette fresque sera inaugurée dès que la situation sanitaire le permettra.

Aménagement du square Meneveau

Les membres de la commission avaient souhaité réaménager le square Meneveau, rue de l'Égalité, et avaient voté un budget de 25 534,66 euros pour la mise en place d'une structure de jeu pour enfants ainsi qu'un sol souple. Ils ont également voté l'installation de bancs neufs pour un montant de 1 300 euros.

Ces investissements ont été complétés par le Service des Espace Verts de la ville de Dijon, par une nouvelle signalétique à l'entrée du parc et d'un sol en gravier. La végétation a également été élaguée.

Lydie PFANDER-MENY rappelle que ce parc a été offert par la famille Meneveau. Elle remercie le service des espaces verts pour l'aide apportée à la réalisation de ce projet. Françoise TENENBAUM rappelle que ce terrain était autrefois un terrain vague jusqu'en 2002. Elle souligne que la fontaine à eau est appréciée par les habitants en période estivale.

Lydie PFANDER-MENY souligne la forte fréquentation de ce square par les familles.



Mise en place d'un jardin des senteurs dans le Parc des Carrières Bacquins

Lydie PFANDER-MENY rappelle que le parc des Carrières Bacquins continue sa mutation avec le concours de Mathieu GATIMEL, président d'une association de quartier. Cette association est en charge du projet de jardin des senteurs avec les membres de la commission de quartier. Des jardinières identiques à celles installées dans les jardins partagés ont été installées. Ces bacs ont été implantés sur le site face au parcours minigolf. Les arômes seront plantés en mars en collaboration avec le jardin des sciences et le Service des Espaces Verts

Les plantes proposées par le jardin des Sciences (10 plants par variété) sont les suivantes : basilic, bourrache, citronnelle, estragon, fenouil, menthe, mélisse, oseille, réglisse, rhubarbe, romarin, sarriette, sauge, thym et valériane.

Lydie PFANDER-MENY indique que ce square connaît une forte fréquentation durant cette période de crise sanitaire.

b) Appel à projets 2021

Lydie PFANDER-MENY présente l'appel à projet 2021.

Depuis 2008, les neuf commissions de quartier disposent chacune d'un budget participatif de 40 000 euros par an pour soutenir les propositions citoyennes.

357 projets ont vus le jour en 11 ans : boîtes à livres, compostage partagé, fresques, réaménagement de square, parcours sportifs...

Pour être dans le cadre du budget participatif, le projet doit répondre à 3 critères :

- * Satisfaire un **motif d'intérêt général**, apporter une plus-value au quartier ou à la ville dans son ensemble
- * Correspondre aux **compétences municipales**
- * **NOUVEAUTÉ POUR 2021** : cette année, le règlement s'assouplit, les projets peuvent **relever des dépenses d'investissement** (rénovation de bâtiment ou mise en valeur de l'espace public) **comme des dépenses de fonctionnement pour laisser place à la concrétisation de nouveaux projets culturels, éducatifs, sociaux et solidaires..**

Les idées des Dijonnaises et des Dijonnais, après étude de faisabilité par les services municipaux, sont réparties en 4 catégories : **réalisable, non-réalisable, déjà prévu et hors cadre** puis sont présentées aux membres des commissions de quartier qui voteront pour leur(s) projet(s) préféré(s) à hauteur de l'enveloppe de 40 000 euros.

Le conseil municipal les validera ensuite avant leur réalisation.

Denis HAMEAU explique que le budget peut être dédié soit au fonctionnement, soit à l'investissement dans la limite des 40 000 euros alloués à chacune des 9 commissions. Soit le projet « s'éteindra » après une année soit il aura un intérêt collectif et il pourra être pérennisé. Néanmoins et c'est pourquoi il s'agit d'une évolution majeure, il peut être difficile d'ouvrir le budget participatif au budget de fonctionnement car la pérennité générera un coût pour la collectivité.

Le conseil municipal les validera ensuite avant leur réalisation.

CALENDRIER 2021

15 février au 31 mars	Appel à projet ouvert à tous les Dijonnais jeparticipe.dijon.fr
Février/mars/avril	Étude et chiffage par les services concernés
Mai/juin	Hierarchisation et vote par les membres des commissions de quartier
Juin	Validation en conseil municipal
Septembre	Mise en place des groupes de travail avec les habitants

Une large communication sera proposée :

- Communiqué de presse organisé en amont de l'appel à projets.
- Communication dans le magazine municipal Dijon mag,
- Journaux Électroniques de la ville de Dijon,
- Campagne numérique : sites internet dijon.fr, jeparticipe.dijon.fr, newsletter hebdomadaire et capitale verte ; réseaux sociaux
- Affichage urbain
- Campagne radio

IV - TEMPS D'ÉCHANGE

Maud LEBOURG informe qu'après 50 ans d'existence de la MJC rue de Beaune, la structure déménagera le 17 mars 2021 au 10 rue Louis Ganne à proximité du square Darius Milhaud. Elle invite les habitants à venir visiter et boire un café dans les nouveaux locaux de la MJC à partir du 20 mars prochain. Cette nouvelle structure accueillera un relais petit enfance, la MJC, un relais multimédia, une salle de musique et une grande salle pour le quartier. Elle indique que l'arrêt de bus desservant la MJC est l'arrêt Claude Hoin. Il s'agit de la liane 4 dont la fréquence est un bus tous les 7 minutes environs.

Pauline LASSON, animatrice à la MJC de Montchapet, présente son projet « Murmure de quartier ». 33 portraits sonores aujourd'hui été réalisés qui consiste à enregistrer les descriptions par les habitants du quartier d'un lieu qu'ils apprécient pour ensuite les proposer aux passants sous la forme d'un QRcode.

Yvette LOUSTAUD indique qu'avec le déploiement de « On Dijon », elle a remarqué que certains feux de signalisation clignotaient régulièrement sans pour autant donner le feu vert au bus.

Denis HAMEAU explique qu'il s'agit d'un aménagement réalisé dans le cadre du dispositif prioribus qui permet d'optimiser et de fluidifier la circulation des lignes à niveau élevé de services (lianes). A certains carrefours équipés de faux tricolores, les bus ont ainsi la priorité sur les autres véhicules.

Effectivement dans le cadre de On Dijon, les équipements urbains sont connectés (feux de circulation, éclairage, vidéo-protection, service de voirie...) et la gestion est centralisée depuis un seul poste de commandement. La gestion centralisée de

l'espace public et des équipements permet de mettre en œuvre rapidement de nouveaux services pour les citoyens.

La seconde concerne la rue Raoul de Juigné avec notamment les difficultés de stationnement liées à la présence du groupe scolaire Victor Hugo.

Lydie PFANDER-MENY informe qu'une caméra a été installée rue de Talant.

Denis FARION indique que le croisement rue de Talant – Avenue Victor Hugo pose problème. La visibilité est difficile.

Lydie PFANDER-MENY indique que des balades urbaines auront lieu prochainement dans le quartier. La première concerne la vitesse excessive rue Alphonse Legros ainsi que les difficultés d'usage de trottoirs, notamment pour le passage des poussettes.

Lydie PFANDER-MENY informe que l'école Victor Hugo et Raoul de Juigné seront au programme d'un projet de sensibilisation contre le stationnement anarchique devant les écoles.

Yvette LOUSTAUD souhaiterait des bornes rue Octave Terrillon pour éviter les stationnements rendant la visibilité mauvaise à la sortie du parking de la copropriété. Par-contre elle indique que la chicane rue de Montchapet ne remplit pas sa fonction de faire réduire la vitesse car les bornes sont régulièrement vandalisées. Les membres souhaiteraient que des quilles plus rigides soient installées rue de Montchapet et rue de Jouvence.

Lydie PFANDER-MENY indique pourtant que les services de la ville changent régulièrement ces plots.

Denis HAMEAU et Lydie PFANDER-MENY proposent que cet aménagement soit revu par les services.

France VERET regrette les déjections canines dans le square face à l'ancienne station d'essence avenue Victor Hugo.

Denis HAMEAU rappelle aux membres qu'ils peuvent faire remonter toutes les remarques sur le quartier par le biais de On Dijon en appelant le numéro gratuit 0800 21 3000).

Daniel PEGUERO s'étonne que l'épicerie de nuit situé sur le quartier reste ouverte en période de COVID.

Denis HAMEAU s'étonne lui aussi car les commerces doivent fermer à 18h. Il invite à signaler toutes ces remarques à On Dijon au 0800 21 3000.

Jean-Marie SAVOLDELLI indique l'existence de nombreux trous sur la voirie rue Alexandre Nicolas. Lydie PFANDER-MENY informe qu'une campagne de réfection de la voirie est au programme des services de la Ville de Dijon.

Denis FARION souhaiterait qu'un groupe de travail sur la circulation sur Montchapet-Jouvence soit mis en place.

Par-ailleurs il s'étonne également qu'au centre-ville les poubelles soient nettoyées une ou deux fois par an. Le nettoyage est réalisé par Dijon métropole deux fois par an pour le centre-ville de Dijon, en raison de la configuration des habitations c'est-à-dire majoritairement des immeubles anciens sans espace de stockage, ni cour, ne permettant pas de laver les bacs mis à disposition par Dijon métropole.

En dehors du centre-ville de Dijon et sur toutes les autres communes de Dijon métropole, le nettoyage des bacs est de la responsabilité de chaque usager ou copropriété.

Denis-HAMEAU et Lydie PFANDER-MENY remercient les personnes présentes et espèrent que la réunion aura permis de répondre aux attentes de chacun.

Coprésident élu

Denis HAMEAU



Coprésident habitant

VINCENZO CIRILLO

